



# Parlons-en

JOURNAL

« SYNDICAT INTERCOMMUNAL »

8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



Syndicat  
intercommunal  
de la Maison  
de la justice

BOUAFLE,

CHAPET,

ECQUEVILLY,

ÉVECQUEMONT,

FLINS SUR SEINE,

GAILLON-SUR-

MONTCIENT,

HARDRICOURT,

JUZIERS,

LAINVILLE EN VEXIN,

LES MUREAUX,

MEULAN-EN-YVELINES,

MÉZY-SUR-SEINE,

MONTALET LE BOIS,

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE,

VAUX-SUR-SEINE,

VERNEUIL-SUR-SEINE

## LES FEMMES

A l'occasion de la Journée internationale des droits de la Femme, la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine, en collaboration avec la commune de Verneuil-sur-Seine, a décidé de consacrer quelques pages aux femmes célèbres, de la révolution française à nos jours, dont les noms figurent dans les rues de Verneuil-sur-Seine.

En 1945, l'égalité des femmes et des hommes était consacrée dans la Charte des Nations Unies en tant que principe fondamental de la personne. Depuis lors, beaucoup d'actions ont été menées en faveur de la reconnaissance des droits des femmes.

En France, le droit de vote est reconnu aux femmes dès 1944. Deux ans plus tard, la Constitution de la cinquième République garantit à la femme les mêmes droits que ceux des hommes dans tous les domaines. La patrie des Droits de l'Homme affiche clairement sa volonté d'œuvrer en faveur des femmes. Ainsi, tout au long des cinquante dernières années, la situation des femmes en France a évolué vers un développement et une protection de sa personnalité à la fois dans sa vie privée (notamment avec la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse) et dans la vie politique et économique. Sur ce dernier point, en l'an 2000 la France a adopté une loi promouvant l'égal accès des hommes et des femmes aux fonctions électives. En règle générale, la majeure partie des pays occidentaux, à l'instar de la France ont œuvré et continuent d'œuvrer pour l'égalité entre hommes et femmes. Néanmoins, certaines pratiques barbares, de nombreuses violences et discriminations à caractère sexiste persistent. Il est donc important de rappeler les droits inhérents à la femme afin de faire progresser chaque jour un peu plus les mœurs.

## SOMMAIRE

HISTOIRES DES FEMMES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE À NOS JOURS

AUX ORIGINES DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

FEMMES CÉLÈBRES

# HISTOIRES DES FEMMES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE À NOS JOURS

## )) CHRONOLOGIE

### Avant et après la révolution française : avancées et déceptions

Les cahiers de doléances firent apparaître la triste condition des femmes de ce temps : ignorance, prostitution, misère...

**En 1789** les femmes revendiquaient :

- Le droit à l'instruction primaire,
- Le droit au travail,
- La protection de la loi pour les femmes abandonnées et les filles-mères,

- Le droit à la santé (le droit à des sages-femmes expérimentées)
- La réforme du mariage et le droit au divorce,
- L'accès à la citoyenneté.

Des acquis de la Constituante, la Convention garde peu de choses et ce qu'elle accorde, comme la protection des filles-mères, est supprimé par le Code Napoléon.

### 1804, le Code Napoléon : une catastrophe pour les femmes.

**En 1804**, le Code Napoléon affirme l'incapacité juridique totale de la femme mariée :

- Interdiction d'accès aux lycées et aux Universités,
- Interdiction de signer un contrat, de gérer ses biens,
- Exclusion totale des droits politiques,
- Interdiction de travailler sans l'autorisation du mari,
- Interdiction de toucher elle-même son salaire,
- Contrôle du mari sur la correspondance et les relations,

- Interdiction de voyager à l'étranger sans autorisation,
- Répression très dure de l'adultère pour les femmes,
- Les filles-mères et les enfants naturels n'ont aucun droit.
- 1910 le "devoir conjugal" est une obligation, pas de viol entre époux

### Du XIX<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle : l'effet des luttes féministes

- **1838** Première École Normale de filles,
- **1880** Ouverture de l'enseignement public secondaire aux filles (loi Camille Sée),
- **1892** La journée de travail féminin est limitée à 10 h,
- **1900** Les femmes licenciées en droit peuvent prêter serment d'avocat et exercer la profession,
- **1907** L'épouse peut disposer de son salaire,
- **1907** Les femmes sont électrices et éligibles aux conseils de prudhommes,
- **1909** Institution d'un congé de maternité (8 semaines),
- **1920** La femme peut adhérer à un syndicat sans l'autorisation de son mari,
- **1920** Equivalence entre Bac féminin et Bac masculin.
- **1924** Les programmes d'études dans le secondaire deviennent identiques,
- **1931** Les femmes peuvent être élues juges,
- **1936** Quatre femmes sont sous secrétaires d'Etat,
- **1938** La femme mariée n'est plus incapable civile, elle peut avoir une carte d'identité et un passeport, ouvrir un compte en banque, sans l'autorisation de l'époux.
- **1944** Ordonnance prévoyant le vote des femmes (elles voteront pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1945),

- **1946** Principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans le préambule de la Constitution,
- **1946** Fin de la notion de salaire féminin,
- **1965** Liberté d'exercer une profession,
- **1967** Loi Neuwirth autorisant la contraception,
- **1970** L'autorité paternelle devient "parentale",
- **1972** Loi sur l'égalité des salaires,
- **1975** Légalisation de l'avortement (définitivement en 1980),
- **1980** Interdiction de licencier une femme enceinte,
- **1981** Création d'un ministère des droits de la femme,
- **1984** Reconnaissance de l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux,
- **1991** Le harcèlement sexuel est un délit réprimé par la loi,
- **1999** Révision des articles 3 & 4 de la constitution portant égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives,
- **2000** La pilule du lendemain est en vente libre dans les pharmacies.

# AUX ORIGINES DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

- **Août 1910**

2<sup>ème</sup> conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague.

Clara Zetkin (journaliste allemande), fit voter une résolution proposant que "les femmes socialistes de tous les pays organisent une journée des femmes".

- **Le 8 mars**

rappelle la grève des ouvrières du textile, qui opposa les femmes à la police de NewYork, le 8 mars 1857.

- **8 mars 1911**

Un million de femmes manifestent en Europe.

- **8 mars 1913**

Des femmes russes organisent des rassemblements clandestins.

- **8 mars 1915**

A Oslo, des femmes défendent leurs droits et réclament la paix.

- **8 mars 1917**

Des femmes russes manifestent pour le pain et contre la guerre : ce sera le signal de la révolution.

- **1921**

Lénine décrète le 8 mars journée internationale des femmes.

- **1924**

La journée est célébrée en Chine.

- **8 mars 1943**

Trois résistantes italiennes manifestent.

- **1946**

La journée est célébrée dans les pays de l'Est.

- **8 mars 1947**

Léon Blum salue la place importante des femmes dans la Résistance.

- **1982**

Statut officiel de la Journée en France (Pierre Mauroy et Yvette Roudy).

# FEMMES CÉLÈBRES

DONT LES NOMS FIGURENT DANS LES RUES DE LA COMMUNE DE VERNEUIL SUR SEINE



## ◀ La comtesse de

**Sénozan** née le 6 juin 1718 à Paris, sœur de Malherbes, a été guillotinée le 10 mai 1794 à Paris sur décision du Tribunal révolutionnaire.

Cette femme est généralement connue pour être la sœur de Malherbes, rédacteur de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Elle acquiert et achève la seigneurie de Verneuil-sur-Seine, après s'être mariée en 1780. Elle y fait notamment construire une Orangerie, aujourd'hui en rénovation. La Comtesse de Sénozan sera guillotinée en 1794 avec toute sa famille ainsi qu'Elizabeth de Bourbon, la sœur de Louis XVI, en raison de l'allégeance que portait son frère au roi Louis XVI.

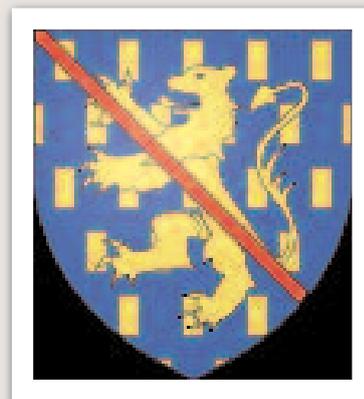


## ◀ Mélanie de Conflans

est née en 1802 et est décédée en 1833. Elle est à l'origine la marquise d'Armentières. En épousant Eugène I<sup>er</sup>, le petit-fils du Prince de Ligne en 1823, elle devient à son tour Princesse de Ligne.

La Princesse de Ligne laissa un immense patrimoine à la commune de Verneuil-sur-Seine à sa mort en 1833. Cela a permis un développement accéléré de la commune. Ainsi, le milieu plutôt rural

s'est progressivement modernisé pour devenir plus urbain et entreprendre des projets ambitieux utiles aux habitants de Verneuil. Par exemple, les champs labourables ont été transformés en bois, en terrains à bâtir et a ouvert un accès à Paris. Son château sera par la suite transformé en école, à savoir l'ensemble scolaire Notre-Dame « Les Oiseaux ».



Blason Mélanie de Conflans, Princesse de Ligne



◀ **Germaine Degrond** est née **Victorine Degrond** en 1894. Elle est décédée en 1991

Germaine Degrond est une femme politique française, membre du parti SFIO. Elle fut députée constituante de Seine-et-Oise de 1944 à 1958, soit sous les trois législatures de la IV<sup>ème</sup> République. Cette femme peut être qualifiée de militante en ce qu'elle fut journaliste pendant la Grande Guerre et résistante pendant la seconde guerre mondiale. Elle sera d'ailleurs décorée pour son courage après la guerre. Elle s'engagera en politique dès 1916.



◀ **Jacqueline Auriol** est née **Jacqueline Douet** en 1917 et est décédée en 2000. Elle fut la première femme pilote à franchir le mur du son en Europe.

Après un accident de vol en 1949 entre Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux, elle devient la première femme pilote d'essai. Plus précisément, en 1952, elle bat un record de vitesse féminin sur un avion à réaction Mistral. Au regard de ses facultés et de ses exploits, le Harmon Trophy, l'une des plus prestigieuses récompenses aéronautiques, lui est décerné en 1951 et 1952.



# GEORGE SAND

↳ **George Sand**, est le pseudonyme d'**Amantine Aurore Lucile Dupin**. Elle est née en 1804 et est décédée en 1876.



Cette romancière, dramaturge, épistolière et journaliste prendra le pseudonyme de George Sand dès ses premiers écrits. George Sand est la première femme à avoir pu vivre de ses œuvres. Elle écrivit notamment : « J'ai un but, une tâche, disons le mot, une passion. Le métier d'écrire en est une violente et presque irréductible ».



Elle reste néanmoins considérée comme une femme scandaleuse par la société du XIX<sup>ème</sup> siècle en raison de sa vie amoureuse tourmentée (notamment avec Alfred de Musset), de sa tenue vestimentaire masculine et de son pseudonyme. Toutefois, son audace et son engagement ont permis de combattre les stéréotypes sur les femmes, d'être jugé selon son talent et non selon son sexe et enfin de voir reconnaître certains droits aux femmes. En raison de ses idées et de ses combats, elle connaîtra à la fois plusieurs détracteurs tels que Baudelaire ou les comédiens de la Comédie Française, mais aussi de nombreuses amitiés avec Flaubert, Balzac et Victor Hugo. Balzac écrira d'ailleurs sur Caricature : « Je ne connais rien de plus simplement écrit, de plus délicieusement conçu ».



◀ **Jeanne Rozerot**

est née en 1867 et décédée en 1914. Elle fut d'abord la lingère, puis la compagne et la mère des deux enfants d'Emile Zola.

Jeanne Rozerot est connue pour avoir été la compagne de l'écrivain Emile Zola ainsi que la mère de ses enfants. En effet, elle rencontra Emile Zola à Médan alors que l'épouse de l'auteur l'avait embauchée comme lingère. Il avait 48 ans et elle en avait 21. Emile Zola partagea donc son quotidien entre sa maîtresse et ses enfants installés à Verneuil-sur-Seine ; et son épouse. La dévotion des deux femmes à l'auteur finit par les rapprocher. Les enfants seront reconnus légitimes après la mort de l'auteur et elles assisteront ensemble à l'entrée de Zola au Panthéon en 1908. La maison de Jeanne Rozerot à Verneuil-sur-Seine fut restaurée entre 2014 et 2016 et figure dès lors au registre de bâtiments de la fondation du patrimoine.



◀ **Marguerite Gilles**, est née en 1838 et décédée en 1924 à Arles.

Marguerite Gilles est issue d'une famille de meuniers. Elle se marie en 1861 avec Nicolas Calment, charpentier de marine. Elle aura quatre enfants, dont Jeanne Calment, la doyenne de l'humanité. Il s'agissait d'une femme discrète et effacée. Elle ne travaillait pas.

**LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DU VAL-DE-SEINE** soutient les actions en faveur de l'Égalité des Chances entre femmes et hommes sur l'ensemble de son territoire de 16 communes. Elle mène de nombreuses actions dans ce cadre en partenariat avec les mairies, associations et acteurs sociaux notamment lors de la journée de la femme, le 8 mars, mais également le 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes) afin de faire cesser le sexisme dans la vie quotidienne pour plus d'égalité dans les relations hommes-femmes. La découverte de ces parcours de femmes à travers les rues de Verneuil-sur-Seine et l'Histoire permet d'appréhender autrement le développement des droits de la femme. Cet aspect accentue encore davantage l'évolution parcourue et les efforts qu'ils restent encore à fournir. N'hésitez pas à contacter la Maison de la Justice et du Droit afin de mettre en place des actions autour de ce thème.



## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DU VAL-DE-SEINE**

Siège social : 79 boulevard Victor-Hugo 78130 LES MUREAUX  
Tél : 01 34 92 73 42 • Fax : 01 30 99 51 00  
[maisonjustice.smmjd@orange.fr](mailto:maisonjustice.smmjd@orange.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**Directeur de la publication** : Bruno LE GUILLOU, président du Syndicat intercommunal de la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine

**Comité de rédaction** : Fatima MEKERRI, Directrice de la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine, Patrick BRIEND, gestionnaire administratif et juridique et Clémence NORMAND, stagiaire.

**Conception et réalisation** : Art Le Corre